



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE PARCOURS DIFFERENCIÉ POUR LES LETTRES HISTOIRE- GÉOGRAPHIE

***Webinaire du
vendredi 31 janvier 2025***



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LES LHG DANS LE Y

Quelle place pour les lettres-histoire-géographie (notre bivalence et nos disciplines) dans le parcours de préparation à la poursuite d'études supérieures en classe de terminale professionnelle ?



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

OBJECTIFS ET SOMMAIRE DU WEBINAIRE

Comprendre les intentions de la nouvelle organisation de l'année de terminale

Disposer de pistes pour élaborer les contenus disciplinaires LHG de la fin de l'année

Investir un temps charnière de la liaison bac pro- BTS et s'inscrire dans la continuité vers la CGE

I/ UN DISPOSITIF POUR METTRE EN ŒUVRE LA MESURE 4 de la réforme « Mettre en place une année de terminale sur mesure »

L'ARRETE du 22 janvier 2024 (volume horaire de référence, volume d'heures complémentaires et parcours différenciés)

L'arrêté du 22 janvier 2024 instaure « Le soutien au parcours » qui « s'adresse à tous les élèves selon leurs besoins afin de les accompagner dans leur parcours de choix et d'orientation. En fin d'année scolaire de terminale professionnelle, un parcours différencié est proposé aux élèves leur permettant, soit de préparer une insertion professionnelle, soit de préparer une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. »

Les élèves sont accompagnés tout le cycle

Le premier semestre de terminale accompagne et appuie le choix de l'élève et de sa famille vers un des deux parcours.

Le parcours d'insertion est une PFMP complémentaire : doit mettre en œuvre des compétences liés au diplôme de bac présenté.

Le parcours de poursuite d'études est constitué de cours et de travail personnel encadré.

I/ UN DISPOSITIF POUR METTRE EN ŒUVRE LA MESURE 4 de la réforme « Mettre en place une année de terminale sur mesure »

→ une organisation de l'année en périodes inégales en Y (Tronc commun/ 2 Parcours différents :
30H/sem sur 6 semaines)

→ la grille horaire modifiée de fait la mise en œuvre des dispositifs pédagogiques de la TVP :

- **LE PARCOURS DIFFÉRENCIE de 6 semaines** permettant une préparation à la **poursuite d'étude** ou **une préparation à l'insertion professionnelle** immédiate remplace les modules de terminale de la TVP)
- Transformation du **Chef d'œuvre** en **PROJET**

- plus nécessairement pluri disciplinaire

- les modalités d'évaluation et de prise en compte de la note dans la moyenne seront les mêmes

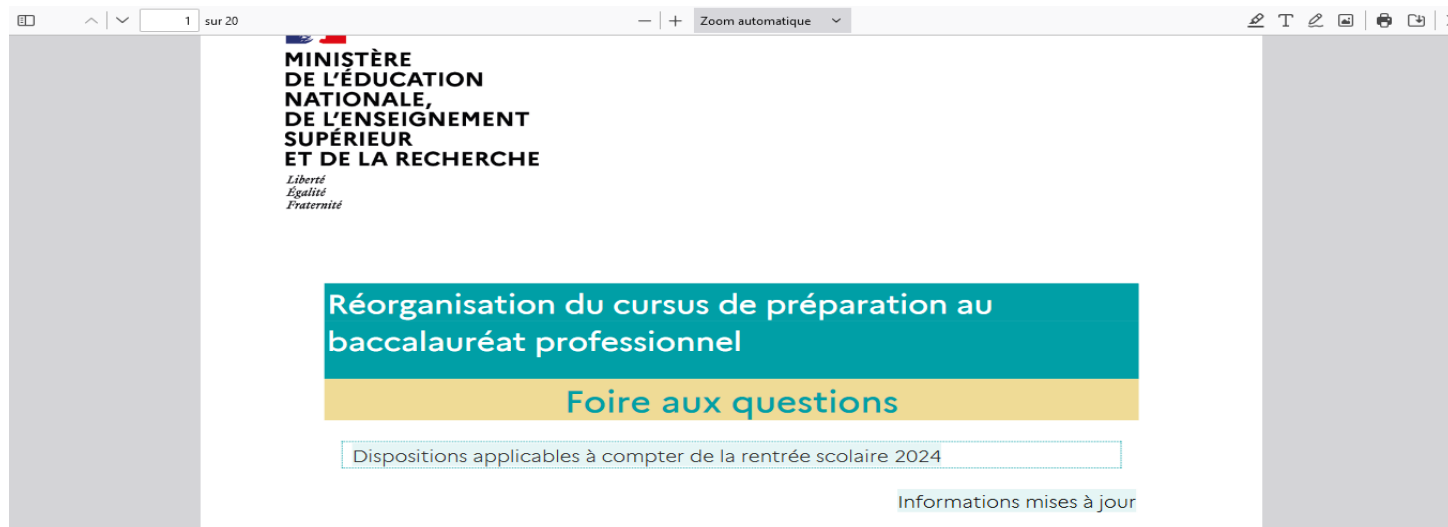
- **CO INTERVENTION** : maintenue en **seconde et première** (1/2h Fr-EP, ½ MS EP)

Pas d'heure dédiée en terminale, mais encore possible sur moyens horaires disciplinaires

- **Consolidation, AP et accompagnement au choix d'orientation** renommé **SOUTIEN AU PARCOURS** avec un moindre horaire
- **6 semaines de PFMP obligatoires** pour la certification, au lieu de 8 + **6 semaines pour l'insertion (allocation plafonnée)**

I/ UN DISPOSITIF POUR METTRE EN ŒUVRE LA MESURE 4 de la réforme « Mettre en place une année de terminale sur mesure »

Une **FAQ** sur **Eduscol** existe depuis **février 2024** (*Réorganisation de l'année de terminale et du cursus de préparation au baccalauréat professionnel*). Elle constitue actuellement le cadre national le plus riche. Sa dernière maj est de janvier 2025.



The screenshot shows a web browser window displaying the official website of the French Ministry of National Education, Higher Education, and Research. The page features the ministry's logo and name at the top left. The main content area is dominated by a large teal banner with the text 'Réorganisation du cursus de préparation au baccalauréat professionnel' and a yellow banner below it with the text 'Foire aux questions'. Below these banners, there is a text box containing the phrase 'Dispositions applicables à compter de la rentrée scolaire 2024' and a small note 'Informations mises à jour'.

Le parcours de préparation à la poursuite d'étude supérieures en classe de terminale

Le parcours différencié en terminale (parfois encore désigné par le terme « module ») débute **après les épreuves du baccalauréat mi-mai et dure jusqu'à début juillet**. Il est prévu pour ce « parcours de préparation à la poursuite d'études supérieures » un volume horaire indicatif qui s'étale sur environ 6 semaines :

- 25 heures de cours :

2/3 de renforcement disciplinaire et méthodologique

1/3 de développement des compétences psychosociales

- 5 heures de travail personnel encadré

La diversité des organisations du Y

Ce sont les établissements qui ont la main pour organiser le parcours différencié :

La mise en œuvre de ce parcours sera très variée, selon les choix organisationnels de chaque établissement, de sa structure et de son contexte, des choix de parcours opérés par les élèves, des débouchés des différentes filières, etc.

Un certain nombre de contraintes pèse donc sur l'organisation du parcours, mais sa mise en œuvre repose sur une **réflexion pédagogique collective** qui doit tenir compte de l'accompagnement des élèves (dispositif de soutien au parcours), de l'autonomie des établissements et des ressources disponibles. Tout cela doit s'anticiper dès le début de l'année de terminale. La mise en œuvre des parcours différenciés de terminale peut être validée par le conseil pédagogique et tenir compte du projet d'établissement (concernant les partenaires et l'ouverture culturelle, par exemple).

Le cadre horaire

Une grille indicative a été publiée. Elle prévoit **18 heures de français histoire-géographie-EMC**, soit environ 3 heures hebdomadaires. Le professeur de LHG peut aussi intervenir sur les heures de travail personnel de l'élève ou investir les « autres enseignements au choix de l'établissement » à travers des modules spécifiques (oral et éloquence, atelier philo, atelier prise de notes, projet de découverte culturelle...).

À la fin de la période, les élèves seront aussi concernés par les deux dernières épreuves ponctuelles du baccalauréat professionnel.

Cette deuxième période d'épreuves sera précédée dans la mesure du possible d'un temps de regroupement, d'au plus quelques jours, de tous les élèves concernés au sein de l'établissement pour finaliser la préparation de l'épreuve de PSE et de l'oral de projet.

Le professeur de lettres-histoire pourra contribuer à la préparation de l'oral de projet.

II / Aider à la mise en œuvre d'un contenu en Lettres-histoire-géographie-EMC Que fait-on dans le parcours « poursuite d'étude ? (reprise de la lettre académique de cadrage)

Les objectifs et les attendus

Les 25 heures d'enseignement [hebdomadaires] et d'accompagnement visent deux objectifs :

- ☑ la consolidation et le renforcement disciplinaire et méthodologique ;
- ☑ le développement de compétences psychosociales.

Il est recommandé d'allouer deux tiers du temps pour le premier objectif et un tiers pour le second.

Le professeur de lettres-histoire sera donc conscient des apports de sa discipline au développement des compétences transversales des élèves. Il contribuera aussi au renforcement méthodologique à travers des **activités langagières** (prise de parole, prise de notes, écrits argumentatifs) et des **comportements citoyens** (exercice de l'esprit critique, éducation aux médias, ouverture culturelle). L'objectif affiché par le texte réglementaire est explicite et concerne particulièrement nos disciplines : *consolider ou acquérir des notions disciplinaires, générales et professionnelles nécessaires dans l'enseignement supérieur et notamment en BTS, a minima culture générale et expression. 3*

II / Aider à la mise en œuvre d'un contenu en Lettres-histoire-géographie-EMC Que fait-on dans le parcours « poursuite d'étude ? (reprise de la lettre académique de cadrage)

Les différentes approches pédagogiques

En l'absence de projet interdisciplinaire construit par les équipes de l'établissement pour cette période ou dans la perspective d'une approche purement disciplinaire (mise en place d'edt classiques par les divers intervenants sur ce parcours),

le professeur de lettres-histoire peut construire une proposition pédagogique de fin d'année en privilégiant les entrées qui lui conviennent.

Cependant, à la fin de ce cycle terminal, ce sont toujours les programmes de bac pro qui s'appliquent, définis par arrêté du 3 février 2020 publié au [BO spécial n° 1 du 6 février 2020](#).

Une entrée par l'objet d'étude du programme de terminale

Pour rappel, l'objet d'étude de terminale est très ouvert : « **Vivre aujourd'hui : l'humanité, le monde les sciences et les techniques** ». Les séquences déployées dans le tronc commun portent essentiellement sur le programme limitatif (« *Rythmes et cadences de la vie moderne : quel temps pour soi ?* »). C'est pourquoi **la reprise de l'objet d'étude permet de développer la culture générale des élèves**. Ce développement passe par l'acquisition d'une vision globale des enjeux contemporains, à travers des réflexions sur les transformations sociétales, les avancées scientifiques et techniques, ainsi que leur impact sur nos modes de vie et notre rapport au monde. Cette démarche vise à enrichir leur compréhension du présent **tout en cultivant leur esprit critique** face aux défis du futur

Une entrée par les pratiques

le programme de terminale évoque des pratiques à privilégier

Des séquences peuvent être construites autour de **pratiques de lecture** (lecture, compréhension, interprétation, argumentation), **de la connaissance et de la maîtrise de la langue** (privilégier les procédés argumentatifs, développer et adapter le lexique), voire des **usages du numérique** (traitement de textes, utilisation de l'IA...).

Une entrée par la perspective d'étude « Dire, écrire, lire le métier »

En effet, la spécialisation ou le nouveau choix d'orientation de l'élève peut être l'occasion de **travailler les représentations (professionnelles, culturelles et lexicales)** qu'il se fait de ce métier : ce qu'on en sait, ce qu'on en dit, ce qui se construit, les perspectives qui s'ouvrent...

Une entrée axée sur la méthodologie et les compétences psycho-sociales

Organiser un écrit ou un oral, maîtriser la prise de notes, savoir s'informer, tout en renforçant son autonomie et en développant des compétences telles que la communication, la gestion des émotions et la coopération.

III/ En quoi le parcours différencié est-il un dispositif charnière de la liaison Bac pro/BTS ?

Une enquête « Génération 2020 » du Céreq montre que sur 100 élèves entrant en seconde professionnelle :

- **33 lycéens quittent l'établissement sans bac** (ce qui traduit un important décrochage, mais aussi un parcours accompagné vers un niveau de qualification de niveau 3 (CAP, MC...);
- **39 s'orientent vers l'emploi** (mais ne sont pas tous insérés 6 mois après l'obtention du diplôme);
- **28 s'engagent dans des études supérieures** (mais 12 décrochent au cours du cursus)

Ces données sont déterminantes pour justifier l'actuelle **réforme du lycée professionnel** élaborée l'année scolaire 2022-2023. Elle a pour objectif d'agir à la fois sur le **décrochage**, qui reste important avant le bac dans la voie professionnelle, de favoriser l'**insertion** à la sortie du diplôme et de faciliter et accompagner la **poursuite d'études**.

III/ En quoi le parcours différencié est-il un dispositif charnière de la liaison Bac pro/BTS ?

Mais on observe quand même un « effet entonnoir » marqué lors de ce cycle court d'études supérieures. Environ six bacheliers professionnels sur dix souhaitent poursuivre leurs études et la moitié d'entre eux s'orientent en section de technicien supérieur (STS). Environ la moitié des bacheliers professionnels qui poursuivent leurs études en STS obtiennent leur BTS en deux ans. Ils réussissent moins que les bacheliers technologiques (66 %) et généraux (81 %).

III/ En quoi le parcours différencié est-il un dispositif charnière de la liaison Bac pro/BTS ?

Deux des douze mesures de la réforme des lycées professionnels interviennent spécifiquement sur cette liaison, l'une en fin de classe terminale (organisation d'un « **Parcours différencié** » de six semaines **pour favoriser la poursuite d'étude**), l'autre au premier semestre de STS, pour ouvrir un « **Parcours de consolidation** », qui permettra de multiplier les chances des bacheliers professionnels d'obtenir leur diplôme (repérage en pré-conseil de classe des étudiants issus de la voie professionnelle en grande difficulté en 1^{re} année de BTS et proposition du parcours de consolidation avec possibilité d'obtenir le BTS en 2 ou 3 ans).

<https://www.education.gouv.fr/12-mesures-pour-faire-du-lycee-professionnel-un-choix-d-avenir-pour-les-jeunes-et-les-entreprises-378032>

Le cadre – Sa cohérence



Une structure pour construire l'accompagnement sur le cycle

1. LES BESOINS DES ÉLÈVES

- VOLET « DISCIPLINAIRE »
- VOLET « MÉTHODOLOGIQUE ET TRANSVERSAL »
- VOLET « SOCIAL »

1- PROJET ET PARCOURS

2- MOBILISATION DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

3- COMPÉTENCES RELATIONNELLES ET DE COMMUNICATION

4- COMPÉTENCES STRATÉGIQUES ET D'ORGANISATION

BO

Bulletin officiel n° 11 du 14 mars 2024

Annexe — Modèle de fiche de dialogue entre l'établissement et la famille

PROJET ET PARCOURS

	Insuffisant	Fragile	Satisfaisant	Très satisfaisant
Engagement dans la formation	Se mobilise peu dans sa formation. L'implication reste parcellaire	Implication inconstante qui ne permet pas de démontrer une capacité à s'engager dans la formation choisie	S'engage dans sa formation et démontre une capacité à s'impliquer, se remettre en question pour gagner en compétences et appliquer à bon escient les codes	Très investi dans sa formation, participe activement, et avec discernement, aux actions connexes initiées par l'établissement de formation. L'attitude est empreinte d'un réel professionnalisme.
Investissement dans le projet	N'est pas en capacité de clarifier son projet en raison d'une implication insuffisante.	Ne semble pas constant dans sa mobilisation et nécessite un accompagnement en continu. Le niveau d'information sur le projet est partiel malgré le soutien apporté.	Montre une capacité à identifier ses forces et à analyser les axes de progrès à développer pour faciliter la réussite dans cette formation. Le choix du projet visé s'est opéré progressivement et avec la maturité nécessaire.	Initie des démarches personnelles afin d'enrichir sa culture du secteur professionnel. Capable d'évaluer ses ambitions personnelles, sa connaissance de soi, au regard des attendus.

2- MOBILISATION DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES 3- MOBILISATION DE COMPÉTENCES RELATIONNELLES ET DE COMMUNICATION

	Insuffisant	Fragile	Satisfaisant	Très satisfaisant
Domaine général	Démontre peu sa maîtrise de compétences et de connaissances	Éprouve certaines difficultés dans la contextualisation des acquis	Mobilise ses compétences et connaissances	Combine les acquis de connaissances et de compétences pour s'adapter aux situations rencontrées
Domaine professionnel	Démontre peu sa maîtrise de compétences et de connaissances	Éprouve certaines difficultés dans la contextualisation des acquis	Mobilise ses compétences et connaissances	Combine les acquis de connaissances et de compétences pour s'adapter aux situations rencontrées

	Insuffisant	Fragile	Satisfaisant	Très satisfaisant
Communication à l'oral et à l'écrit	Est incapable d'exprimer une idée simple	A des difficultés à structurer sa pensée lorsqu'il s'exprime	S'exprime de manière cohérente et argumentée	Structure rapidement sa pensée, peut construire un argumentaire étayé et est capable de réagir avec aisance face à un interlocuteur
Travail en équipe, collaboratif, en mode projet	Se positionne en marge de la situation de travail collaborative et montre des difficultés pour coopérer	A du mal à prendre son rôle dans la situation de travail collaborative. Des tentatives maladroites, peu adaptées ou peu productives.	Est acteur au sein de la situation de travail collaborative. Les contributions à ce travail sont efficaces et productives	A compris l'intérêt d'un travail collaboratif, la posture est adaptée en fonction des objectifs et des contextes. Recherche l'information et la transmet

4 - MOBILISATION DE COMPÉTENCES STRATÉGIQUES ET D'ORGANISATION

	Insuffisant	Fragile	Satisfaisant	Très satisfaisant
Méthode de travail	Ne semble posséder aucune méthode de travail. Ne sait comment aborder une situation de travail en terme organisationnel	Est capable d'identifier les différentes échéances d'une situation de travail connue. N'est pas en mesure d'élaborer une méthode liée à cette situation.	Est capable de mettre en place une méthode de travail logique dans une situation connue	La méthode de travail est logique et permet d'aborder sereinement des situations nouvelles.
Autonomie / Initiative	Adopte un comportement inadapté qui requiert une attention constante de la part des encadrants Prend des initiatives inadaptées ou ne prend pas d'initiatives	Ne peut être laissé durablement en autonomie Manque d'initiatives et recherche de l'aide	Fait le travail de façon autonome mais les encadrants doivent cependant valider à intervalles réguliers les procédures mises en place Prend des initiatives dans des situations courantes	Suscite la confiance de ses encadrants qui le laisse aisément en autonomie Anticipe les situations et prend les décisions adaptées
Engagement, esprit d'initiative (dont engagement citoyen)	Mesure peu ses responsabilités dans les différents temps et lieux de sa formation	Reste en attente des consignes, de la démarche.	Une fois les consignes clairement établies, propose des solutions.	Anticipe les attendus et est force de proposition pour la résolution de situations complexes
Capacité à s'investir dans le travail	Montre une attitude négative devant chacune des situations de travail.	Entre dans le travail et dans les apprentissages lors des seules situations correspondantes à ses points forts.	Entre dans le travail et dans les apprentissages dans une majorité de situations, y compris dans certaines situations où il est en difficulté.	A constamment une attitude favorable et volontaire face aux situations d'apprentissage.

Aide à la formulation de l'avis

1. PROJET ET PARCOURS

	Insuffisant	Fragile	Satisfaisant	Très satisfaisant
Engagement dans la formation	Se mobilise peu dans sa formation, l'implication reste ponctuelle.	Implication inconsistante qui ne permet pas de démontrer une capacité à s'engager dans la formation choisie.	S'engage dans sa formation et démontre une capacité à s'impliquer, se remettre en question pour acquies en compétences et appliquer à bon escient les codes.	Très investi dans sa formation, participe activement, et avec discernement, aux actions connues initiées par l'institution de formation, l'attitude est empreinte d'un réel professionnalisme.
Investissement dans le projet de poursuite d'études	N'est pas en capacité de clarifier son projet en raison d'une implication insuffisante. Dispose de très peu d'informations sur la formation visée et ses débouchés.	Ne semble pas constant dans sa mobilisation et nécessite un accompagnement en continu. Le niveau d'information sur le projet est partiel malgré le soutien apporté.	Montre une capacité à identifier ses forces et à analyser les axes de progrès à développer pour faciliter la réussite dans cette formation, la chose du projet visé n'est opérée progressivement et avec la maturité nécessaires.	Très investi dans sa formation, participe activement, et avec discernement, aux actions connues initiées par l'institution de formation, l'attitude est empreinte d'un réel professionnalisme. Possède des démarches personnelles afin d'enrichir sa culture du secteur professionnel, et sa connaissance de la formation post bac visée. Capacité d'évaluer ses ambitions personnelles, sa connaissance de soi, en regard des attendus de la formation citée et ceux de la profession.

Une ressource inspirante à adapter aux besoins des équipes

I F S TS

1. Projet et Parcours

Engagement dans la formation
Engagement dans le projet de poursuite d'études

2. Mobilisation des connaissances et des compétences

Domaine général
Domaine professionnel
Rapport à la scolarisation

3. Compétences relationnelles et de communication

Communication à l'oral et à l'écrit
Travail en équipe, collaboratif, en mode projet

4. Compétences stratégiques et d'organisation

Méthode de travail
Autonomie
Esprit d'initiative (dont engagement citoyen)
Capacité à s'investir dans le travail

5. Critères nationaux

Cohérence du projet personnel
Nombre de langues vivantes
Expertise scientifique

La terminale sur mesure instaure donc un dispositif charnière

Mesure 4 - La nouvelle année de terminale sera composée de 34 semaines de formation auxquelles s'ajoutent deux semaines d'examen.

Un bloc commun sera mis en place pour préparer et réussir son baccalauréat avec un renforcement des savoirs fondamentaux pour tous les élèves. (Septembre à mi-mai) [22 semaines de cours + 6 semaines de PFMP]

Un parcours différencié de six semaines en fin d'année : En fonction de son projet d'avenir, l'élève pourra choisir entre six semaines de stage en plus pour préparer son insertion dans la vie active (soit douze au total), après l'obtention du baccalauréat ou six semaines pour préparer sa poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. (mi-mai à juillet) [6 semaines pour des renforcements disciplinaires, méthodologiques et de compétences psychosociales]

L'enseignement général : une contribution essentielle au parcours de préparation à la poursuite d'études

Les attendus pour la consolidation et le renforcement disciplinaire et méthodologique (cf Note de service du 4-3-2024 parue au BOEN du 14 mars 2024)

- consolider ou acquérir des notions disciplinaires, générales et professionnelles nécessaires dans l'enseignement supérieur et notamment en BTS, a minima **culture générale et expression**, et, selon les spécialités, **sciences, mathématiques**, économie-gestion, **langues**
- travailler l'expression orale, la synthèse, la qualité de l'écrit, la prise de notes efficace ;
- développer des compétences en termes de mobilisation de l'outil mathématique ;
- renforcer l'autonomie et la prise d'initiative ;
- renforcer l'acquisition des compétences numériques.

La grille horaire indicative prévoit par exemple

18H en LHG, 18H en MPC, 12H en LV, 12H en EPS

L'enseignement général : une contribution essentielle au parcours de préparation à la poursuite d'études

En lettres, histoire-géographie- EMC

Proposer des activités qui mobilisent les compétences construites tout au long du cycle bac pro : culture acquise, pratiques langagières, compétences linguistiques et méthodologiques

(S') Informer de la **mise en cohérence des nouveaux programmes** de Culture générale et Expression (CGE) en BTS (Arrêté 13 juillet 2023) avec les programmes de bac pro (2019 et 2020)

- Objectifs et contenus (1 thème unique en deuxième année de STS)
- Compétences (réécriture du référentiel de CGE en 8 compétences)
- Modalités de l'épreuve (questions sur un corpus et production d'un essai, suppression de l'exercice de la synthèse)

Ne pas s'interdire l'étude et la pratique de la langue

Renforcer des gestes méthodologiques (ex : prise de notes, repérage d'informations, reformulations...)

L'enseignement général : une contribution essentielle au parcours de préparation à la poursuite d'études

En lettres, histoire-géographie- EMC

Toutes les disciplines, y compris les disciplines d'enseignement général, doivent trouver leur place dans ces mesures, contribuer au parcours de l'élève et lui permettre d'aborder sereinement le cursus envisagé. Dès la fin de l'année de terminale, « il s'agit [de] consolider ou acquérir des notions disciplinaires, générales et professionnelles nécessaires dans l'enseignement supérieur et notamment en BTS, a minima culture générale et expression ».

Note de service Dgesco, BOEN du 14 mars 2024

L'enseignement général : une contribution essentielle au parcours de préparation à la poursuite d'études

En mathématiques, physique-chimie

Déployer le « **programme complémentaire** en vue d'une préparation à une poursuite d'étude » prévu par les programmes de première et terminale bac pro (BO spécial n° 1 du 6 février 2020)

Cibler le programme traité en fonction des filières visées par la poursuite d'étude

Pour tout l'enseignement général

- **accompagner le travail personnel de l'élève**, favoriser son autonomie, renforcer l'estime de soi
- **s'approprier la continuité disciplinaire** (croiser les programmes de terminale professionnelle et de STS pour cibler les attendus à l'entrée en 1ère année, en fin de 1ère année et en fin de BTS).
- mener ce travail en conseil pédagogique, en conseil d'enseignement, en collaboration avec des équipes de LGT et LPO...

Et après ? – L'expérimentation de parcours de consolidation en STS au bénéfice des BCP

- **Un conseil de classe**, réuni après les congés scolaires d'automne, proposera **aux élèves identifiés** de bénéficier de ce dispositif. Celui-ci consistera en une **organisation temporaire de la formation** permettant une prise en charge personnalisée des difficultés repérées en s'appuyant sur toutes les marges de manœuvre dont dispose l'établissement
- Ce parcours de consolidation devra permettre à ces jeunes BCP de poursuivre leur formation de BTS avec des chances de succès à l'examen fortement améliorées, en deux ans si possible, en trois ans si nécessaire.

Une convergence programmatique : du nouveau en Culture générale et expression

CGE /BTS

(Arrêté du 13/07/2023)

**De nouveaux programmes (applicables à la rentrée 2023 (STS1) et 2024 (STS2)
et de nouvelles épreuves (session 2025)**

Une convergence programmatique : du nouveau en Culture générale et expression

Une rénovation globale.

- ❑ Abrogation du Référentiel de Compétences, du contenu et des objectifs de l'enseignement en CGE & des épreuves CGE BTS du 17/01/2005 et 16/11/2006

 - ❑ **Textes** : Arrêté du 13/07/23 et BO du 2/08/23

 - ❑ **Objectifs rénovés** :
 - Consolider les compétences langagières (expression écrite et orale en particulier)

 - Nourrir une culture générale et humaniste qui se construit en écho aux grands questionnements contemporains par :
 - *la fréquentation de tous types de textes (du texte littéraire à l'œuvre artistique , de l'essai au données tabulaires, de l'écrit à l'audio-visuel....)*
 - *La fréquentation de lieux culturels*
 - *L'ouverture à la société civile en lien avec le thème [proposition académique] ; rencontres, interviews, tables rondes en EPLE*
-

De nouvelles compétences

1. S'exprimer à l'oral en interaction

- Débats préparés, débats interprétatifs/ à lier à des compétences langagières (approuver, nuancer, désapprouver) et des valeurs (écouter l'autre)

2. S'exprimer en continu

- Restitution / projets individuellement ou en collectif,, restitution de lecture, exposé, écoute active, grille d'attendus

3. Argumenter à l'écrit

- Cptce prioritaire à quoi toute activité concourt. Débats à l'oral, écrits structurés d'une réflexion personnelle , rapport de stage. (en lien avec des compétences linguistiques)

4. Recourir aux écrits de travail

- Prendre des notes (lecture/écoute) , noter ses « idées », planifier un écrit/ un oral, notes mémorielles (carnet de lecture ou carnet culturel)

5. Comprendre et interpréter un texte

- Explicitation du sens, traail individuel ou collectif, débats interprétatifs, écrits analytiques et créatifs, écrits d'appropriation et d'intervention, approche stylistique, lectures autonomes en cours

6. Tisser du lien entre les textes

- Lectures confrontées,, analyses, création de corpus , production orales et écrites de confronttLaion de docs. + outils linguistiques de la comparaison

7. Développer une réflexion sur la langue

et améliorer les productions écrites et orales

- Etude pleinement intégrée, car enjeu majeur à divers titres professionnels et personnels. Travail sur la production des étudiants. Approches régulières brèves et ciblées.

8. Mobiliser de façon personnelle une culture commune

- Lectures, notes de lectures, écoutes, conférences et sorties. Travaux individuels et collectifs pour faciliter la convocation de ces références et le
-

& nouvelle épreuve

□ Nouvelle épreuve: En CCF et pour l'épreuve ponctuelle :

Disparition de la SYNTHÈSE, remplacement de l'écriture personnelle par l'ESSAI

Appui sur le thème unique du programme de STS2 pour

- a) un corpus réduit à deux ou trois documents (variés, datés et situés dans leur contexte) choisi en référence au thème de l'année.
- b) 2 parties notées chacune sur 10 points :

1- QUESTIONS SUR LE CORPUS

- ✓ 1 à 4 questions sur le corpus : le candidat répond de façon argumentée et nuancée
- ✓ Les questions sollicitent la **confrontation** des documents et **leur interprétation**

2 – ESSAI

- ✓ 2 sujets au choix
- ✓ En lien avec le thème annuel de STS2
- ✓ Développement argumenté et nuancé convoquant les documents du corpus, ceux abordés en cours et leurs connaissances personnelles

Voir sujet 0 académie de Montpellier

<https://pedagogie.ac-montpellier.fr/sites/default/files/2023-10/Diaporama%20webinaire%20et%20FAQ.pdf>

Rappel ; **Rattrapage** (2 docs / confrontation orale/ 20mn de préparation, 10mn exposé/ 10mn entretien)

□ **

& Nouveaux programmes

- ❑ Programme STS1: Le professeur choisit toujours les thèmes qu'il abordera durant l'année.*
- ❑ Programme de STS2: Un seul thème renouvelé tous les ans *

Programmations, pratiques, activités, évaluations à rénover de la STS1 à la STS2

Contexte de la « rénovation » de l'enseignement en CGE et de l'épreuve : favoriser les continuités pour favoriser les réussites. *

- ❑ L'augmentation des élèves issus du BAC PRO dans les cohortes des STS et des réussites encore fragiles
 - ❑ La diversité des étudiants, dont allophones, et l'expansion des profils alternants.
 - ❑ Des constats récurrents lors des CR des commissions du BTS CGE ; maîtrise de la langue, compréhension des textes, appropriation des connaissances très fragile
 - ❑ Des épreuves jugées depuis longtemps trop longue et trop complexe pour beaucoup d'étudiants par les correcteurs du BTS CGE;
-

Une pédagogie à rénover, en amont du BTS, dès le parcours différencié ?

Deux objectifs majeurs à mettre en synergie

En ST2S : un seul thème =

Plus de temps pour développer :

- a) La pédagogie de projet / du choix / du « hors les murs »
- b) les activités de production écrite et orale variée
- c) Les activités d'appropriation /mobilisation culturelle
- d) Les activités de remédiation/ consolidation / approfondissement linguistique et stylistique.

Des programmations et des progressions en STS1 et STS2 qui

- a) prennent en charge l'ensemble des 8 compétences
- b) conçoivent leur interaction, leur complémentarité
- c) Leur associe des activités et des évaluations variées.
- d) s'adaptent aux étudiants ***
- e) Mettent en œuvre des progressions axées sur l'appropriation des textes et la compréhension, l'écriture, l'ouverture créative, la culture générale, la diversification des exercices, non exclusivement centrés sur la préparation des épreuves,

FICHE ANNEXE 1 : COMPETENCES Lettres au Bac pro/Culture générale et expression

FICHE ANNEXE 2 : APPROCHE COMPARÉE DES ÉPREUVES D'EXAMEN

Fiche Annexe 3 : une analyse comparée d'un sujet de bac pro et d'un sujet zéro de BTS

L'IGESR nous a rappelé avant-hier qu'il y avait une convergence formelle, apte à rassurer les élèves futurs étudiants, mais que le niveau d'attente et d'intensité était différent, d'où l'intérêt de travailler également l'**OUTIL D'AIDE À L'ÉVALUATION - BTS – ÉPREUVE DE CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSION**

Adossés aux compétences définies par le BO comme celles évaluées lors de l'épreuve, les tableaux descriptifs constituent un point d'appui pour échelonner les copies au regard d'attendus précisément explicités.

<https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/lettres-histoire/bts-1431998.kjsp>
